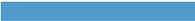




R A P P O R T  
● A N N U E L  
2 0 2 0 



## LE MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION DU LEVANT

Ce mot d'introduction au rapport 2020 de la Fondation du Levant est garanti sans virus. Ou presque. La Fondation du Levant a été épargnée par la pandémie. Aucun résident n'a été infecté et juste quelques collaborateurs. Ce que nous souhaitons relever, c'est l'engagement sans faille et la solidarité des équipes dans les mesures mises en place pour faire face.

2020 a été une année bien particulière. Elle nous a impactés dans nos relations aux autres, et notamment aux bénéficiaires, dans nos vies privées, dans notre management. L'arrivée des visioconférences nous a obligés à choisir entre des séances sans masque mais à distance, ou des séances en présence, mais avec masques. De manière générale, nous nous sommes adaptés.

Nous avons dû vivre le présent, en faisant face aux incertitudes, partagées par le reste de l'humanité, en mettant en application au jour le jour les directives et circulaires de la confédération et du canton, spécifiques aux différentes missions du Levant. Et en même temps, nous avons dû nous projeter dans le futur, en menant à bien des études concernant des projets à venir et en développant des prestations.

Deux ans. Il faut compter deux ans pour mener à terme certains projets. Ainsi, le projet d'une Organisation de soins à domicile propre au Levant a été initié en janvier 2019. L'OSAD ouvre en janvier 2021...

Ainsi, le projet de fusion avec les Lys a débuté en juin 2019. C'est en mars 2021 que les deux conseils de fondation ont signé le contrat de fusion...

D'autres projets prennent du temps... et durent depuis des années! La réfection des bâtiments de notre fondation nous occupe depuis 2016... Mais il faudra compter probablement encore 10 ans pour le mener à bien.

Nous profitons de ces lignes pour remercier les collaborateurs pour l'activité réalisée en 2020. Le Conseil de fondation et la Direction sont fiers que les valeurs de la charte soient mises en œuvre, particulièrement durant cette année compliquée : acceptation, respect, reconnaissance, responsabilité, pouvoir d'agir, collaboration, partage, engagement, créativité, formation...

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport annuel et espérons que nous pourrons fêter avec vous les 51 ans du Levant en 2022, le 25 mars, si Dieu le veut si le COVID le permet.



PASCAL DUBRIT  
Directeur



STÉPHANE MANCO  
Président



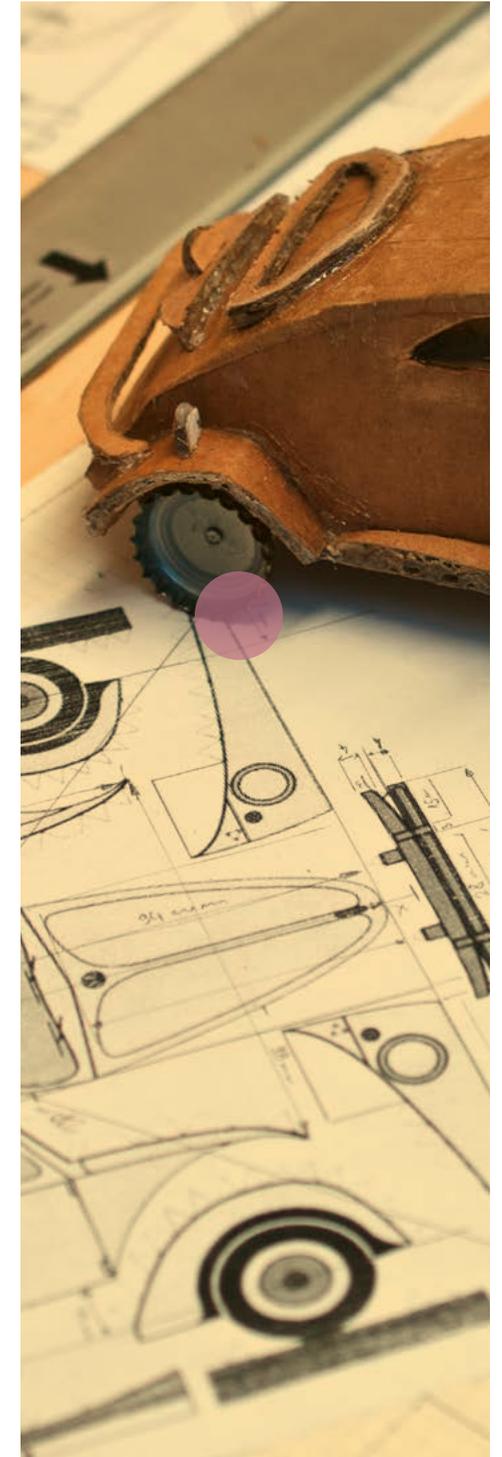
## LA FUSION AVEC LA FONDATION DES LYS

Côté finances et administration, l'année 2020 a été centrée sur la préparation de la fusion avec la Fondation des Lys. Depuis septembre 2019, le management des Lys a été repris par le Levant. En plus de la gouvernance commune, nous avons mis en place un échéancier de fusion présentant les grandes étapes légales et suivi par le bureau Lys-Levant, composé d'une délégation de chacun des deux conseils de fondation. La première étape décisive a été de présenter notre projet de fusion à l'autorité de surveillance des fondations (AS-SO) qui nous a donné son feu vert pour la poursuite des démarches en vue d'une fusion opérationnelle au 1er janvier 2021. Courant 2020, les collaborateurs des deux fondations ont été informés par écrit de la fusion à venir, et également du fait que tous les rapports de travail seraient transférés au Levant.

En parallèle des étapes légales, un grand travail a été mené par les ressources humaines afin de mettre les contrats de travail des collaborateurs des Lys en conformité avec la convention collective de travail. Plusieurs recrutements ont également été menés afin de compléter l'équipe des Lys. Aux finances, nous nous sommes principalement occupés à la préparation des budgets 2021, en considérant les Lys comme un nouveau secteur du Levant. Finalement, nous avons procédé au dernier bouclage annuel de la Fondation des Lys et à la préparation du bilan de fusion. En date des 25 et 30 mars 2021, les deux conseils de fondation votent la fusion à l'unanimité. L'AS-SO a validé la fusion en date du 19 mai 2021.



**LAURE YERSIN**  
Directrice des finances  
et de l'administration





Le CAP a vu l'activité de psychothérapie en délégation se déployer de manière importante au cours de l'année 2020. En effet, depuis juin 2018, les suivis addictologiques et psychothérapeutiques de patient·e-s qui ont une demande d'aide volontaire peuvent être effectués selon la modalité de la psychothérapie sous délégation médicale et par conséquent remboursés par l'assurance maladie de base (LAMal). Cinq psychologues-psychothérapeutes du CAP répondent aux critères permettant de réaliser des psychothérapies sous la responsabilité médicale du Dr Juan Lopez, médecin psychiatre de la Fondation du Levant.

En 2020, la décision a été prise de développer cette activité en la séparant clairement des missions du CAP définies par la DGS (Direction Générale de la Santé – Etat de Vaud). Désormais la Fondation du Levant étant active dans les domaines des addictions et de la psychiatrie, la direction

a fait le choix d'élargir le champ d'action de la psychothérapie au CAP en acceptant non seulement les personnes ayant une problématique d'addiction (substances légales ou illégales, conduites addictives) mais également celles avec un trouble psychique (dépression, anxiété, phobies, traumatismes, etc.).

L'équipe du CAP est formée à différentes approches, utilisent de multiples outils et peut proposer ainsi des prises en charge adaptées aux patient·e-s et à leurs besoins (approches TCC et systémique, entretien motivationnel, mindfulness, thérapie des schémas, EMDR, réalité virtuelle, etc.). En 2020, le CAP a également saisi l'opportunité du COVID pour mettre en place des consultations à distance permettant ainsi l'accès à la thérapie aux personnes vulnérables ou ne pouvant pas se déplacer en période de pandémie; plusieurs moyens ont été testés pour assurer la confidentialité et la facilité d'utilisation pour les patient·e-s.



CATHERINE GEX  
Responsable du CAP



## LES STRUCTURES RÉSIDENTIELLES

Cette année 2020 aura été vécue à l'ombre du Covid-19 qui a pris tout le monde au dépourvu. Le confinement, la mise en place de la distanciation sociale — etc. — nous ont forcés à adapter notre manière de travailler et d'accompagner nos résident·e·s. La mise en place du télétravail, de la visioconférence, etc. nous a permis de traverser cette année sans trop de problème de contamination au coronavirus chez nos résident·e·s et collaboratrices et collaborateurs.

Dans ce rapport d'activité, nous souhaitons mettre en avant les spécificités des établissements psychosociaux médicalisés (EPSM) et de l'établissement socioéducatif (ESE) de la Fondation du Levant.

Nous constatons une baisse significative des réhospitalisations depuis le centre d'accueil à seuil adapté (CASA) et du Soleil Levant (moins 30%). La mise en œuvre du modèle du rétablissement et une meilleure collaboration avec les hôpitaux ont contribué à cet état de fait. Par contre, les jours d'hospitalisation ont été multipliés par 5 au Foyer des Lys. L'accueil de situations plus complexes l'explique.

Espérons une année 2021 plus conforme à ce que nous connaissons avec une reprise progressive des activités communautaires de la Fondation du Levant afin de permettre un accompagnement plus convivial.



**GEORGES GOTTIGNIES**  
Directeur de l'hébergement

	EPSM Soleil Levant	EPSM Lys	ESE Pichollette/CASA
<b>Prise de contact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centrale cantonale d'information et de coordination psychiatrique (CCICP)</li> <li>Être au bénéfice de l'AI ou demande en cours</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation préalable via le Dispositif cantonal d'indication et de suivi en addictologie (DCISA)</li> </ul>
<b>Outils d'indication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document médico-social de transmission (DMST)</li> <li>Document médical de transmission (DMT)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Addiction severity index (ASI)</li> </ul>
<b>Problématique de la population cible</b>	Somatique, Psychiatrique, Addictologique	Jeunes adultes (18-28 ans) avec une problématique psychique	Addiction, Psychiatrie
<b>Type de séjour</b>	Lieu de vie	Lieu de vie	Lieu de transition
<b>Objectifs du séjour</b>	Soins et accompagnement du projet de vie	Accompagnement de projet de vie soutenant une émancipation et une socialisation	Accompagnement vers une insertion sociale et/ou professionnelle
<b>Mission filière psychiatrique</b>	Réduction des risques et engagement dans le suivi		CASA: Réduction des risques et engagement dans le suivi Pichollette: Insertion
<b>Synergies</b>	Des transferts sont possibles entre les différentes structures de la Fondation en fonction de l'évolution des situations individuelles. Des appartements de transition, des projets de Housing First soutenu par l'organisation de soins à domicile (OSAD) peuvent aussi être mis en place		
<b>Principes d'accompagnement</b>	Modèle du rétablissement • Approche motivationnelle • Approche addictologique • Réduction des risques et prévention de la rechute • Promotion de la santé • Accompagnement sous aide contrainte • Axe communautaire • Travail en réseau • Accompagnement vers le logement		

En accord avec toute l'équipe, nous avons choisi volontairement d'orienter l'analyse de l'exercice 2020 sur l'impact positif de la situation sanitaire quant à la mutation des pratiques dans l'accompagnement au retour à l'emploi à Puissance L. Ceci n'enlève aucunement le regard désolant sur les pertes humaines, sur l'atteinte à la santé de manière plus ou moins longue de certaines personnes ni sur la condition des employé·e·s qui se sont retrouvés au chômage, voire en situation précaire à cause de la perte de revenu total, par exemple pour les personnes employées dans le secteur domestique.

La situation sanitaire a eu très rapidement des répercussions considérables sur le marché de l'emploi :

- Fermeture totale de certains secteurs d'activité induisant une augmentation considérable du taux de chômage et RHT
- Une généralisation voire obligation du télétravail durant des mois qui reste encore la priorité à ce jour alors qu'il était connoté jusque-là en tant qu'« école buissonnière » et réservé à une minorité de privilégiés
- Sur les pratiques en entreprises et principalement le processus de recrutement.

A défaut de l'avoir anticipé (nous n'avions jamais indiqué « crise sanitaire » dans nos analyses SWOT pour le secteur insertion), Puissance L devait très vite s'y adapter pour mieux accompagner les candidats à l'emploi sur le terrain.

Le 16 mars 2020 restera un moment inédit. En plus de l'inquiétude de l'équipe quant à la santé des uns et des autres et celles des proches, s'insérait la perte de sens car notre mission perdait sa raison d'être sans la présence des bénéficiaires.

Pour retrouver assez rapidement un sens et en créer une opportunité, nous avons fait le choix de mettre ce moment d'arrêt au service de l'amélioration des concepts d'accompagnement. Nous avons questionné chaque outil et sa pertinence. Nous avons pu mettre sous la « loupe » les pratiques de chaque fonction et croiser les regards des uns et des autres pour améliorer le travail de chacun et le rendre plus pertinent pour les participants à leur retour bien que nous ignorions tout de cette date. Nous avons constaté que l'esprit d'équipe en est ressorti plus renforcé et la synergie entre les différentes fonctions redynamisée. Nous avons aussi pu identifier que nous disposons de savoirs, d'outils et de compétences au sein des autres secteurs de la Fondation du Levant pouvant être mobilisés à Puissance L pour répondre aux besoins d'accompagnement d'autres publics.

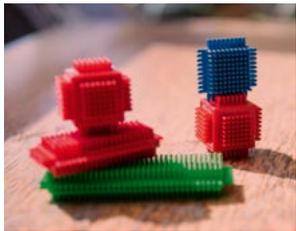
Un projet pilote MIS-T est lancé pour le 1er janvier 2021 avec un nouveau dispositif d'accompagnement multiaxial et inter-secteurs Levant. Il a pour but une sortie durable de l'aide sociale pour les personnes sans formation qualifiée. Nous nous réjouissons de cette collaboration et d'en présenter le processus et la synergie de ses axes en 2021. Après 12 semaines, le 8 juin 2020, la reprise des activités directes avec les

participants a été soumise à un protocole de respect des exigences sanitaires nous amputant d'un tiers de l'effectif habituel. Pour maintenir notre objectif de développement de compétences des participants, nous poursuivons la mutation de nos outils et pratiques. Par exemple :

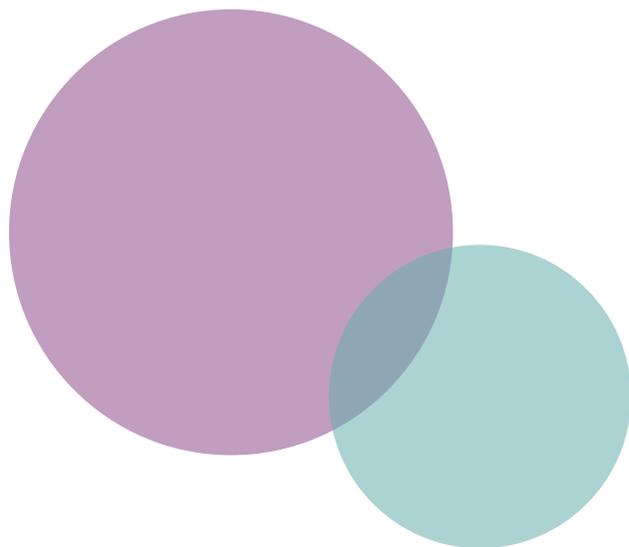
- L'apprentissage de l'animation de formation à distance est passé du statut optionnel à prioritaire, les outils mis à disposition de nos participants assistants de formation se sont adaptés dans ce sens. De même pour le soutien en atelier de recherches d'emplois.
- Les personnes accompagnées par Puissance L moins habiles avec la technologie doivent dépasser leur appréhension et apprendre à apprivoiser les outils informatiques pour mieux réussir les entretiens d'embauches en visioconférence.
- En plus de la lettre de motivation écrite, la demande d'une « présentation de la motivation filmée » se développe y compris pour les jeunes en recherche d'apprentissage.
- Pour le processus de recrutement, l'entretien d'embauche à distance a changé l'approche de la préparation et la dynamique de la rencontre. « Réussir sa poignée de main pour faire bonne impression » ! poignée interdite aujourd'hui alors qu'elle constituait un chapitre incontournable pour la préparation de l'entretien d'embauche ou de réseautage.



ASSIA FONJALLAZ  
Responsable de Puissance L



## OSAD



L'année 2020 a permis de concrétiser le projet d'organisation de soins à domicile (OSAD) imaginé depuis quelques années et qui vient compléter l'offre pour des personnes vivant en appartement concernées par une problématique psychique et/ou d'addiction.

Déposé fin juin auprès de l'Office du Médecin cantonal, le dossier de demande

d'autorisation d'exploiter a été validé fin 2020. L'OSAD Levant peut ainsi démarrer son activité en 2021 sous ma responsabilité. Après avoir travaillé dans le cadre du projet Housing first depuis son lancement et durant 10 ans au sein du Département de psychiatrie du CHUV, je m'appête à relever ce nouveau défi.



JOËL DELMATTI  
Responsable de l'OSAD





## HOUSING FIRST

L'année 2020 a marqué une nouvelle étape pour le projet de Housing first « D'abord chez soi ! » avec le dépôt du rapport final d'évaluation rédigé par le Dr Stéphane Morandi et l'équipe de recherche du Service de psychiatrie communautaire du DP-CHUV. Le rapport d'évaluation souligne notamment la satisfaction des locataires accompagnés, le bon taux de rétention dans le programme et également la nécessité de développer ce type d'offre de manière plus large.

L'équipe du Housing first a maintenu un accompagnement de qualité auprès des locataires malgré les contraintes liées à la pandémie. Leur disponibilité et leur réactivité ont permis d'intervenir rapidement dans des situations pouvant amener à des tensions dans le logement. Grâce à ce travail au quotidien, nous avons pu maintenir tous les locataires dans leurs appartements et continuer notre développement en partenariat avec diverses gérances.

Suite à la fin de la phase de projet et la rencontre avec la DGCS, le financement du Housing first devra évoluer en 2021

vers un financement à la prestation dans le cadre des « prestations socio-éducative (PSE) » et des prestations réalisées dans le cadre de la LAMal par l'OSAD Levant. Ce changement représente un défi et une incertitude importante quant aux moyens pour garantir la disponibilité et la réactivité indispensables pour accompagner les locataires du Housing first. Le travail administratif de gestion des appartements et la recherche de nouveaux appartements représentent également une charge de travail importante qu'il faudra pouvoir pérenniser dans le cadre de ce nouveau mode de financement.

Le nombre de demandes en attente est toujours conséquent et nous montre clairement que nous devons continuer de développer le programme Housing first tout en respectant les valeurs qui ont fait son succès jusque-là.



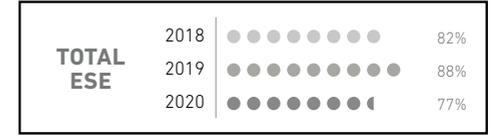
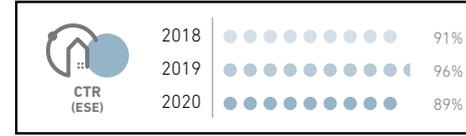
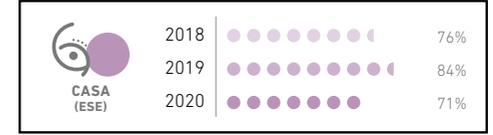
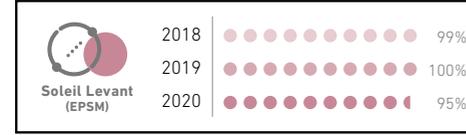
CÉDRIC PERRIARD  
Chef de projet





## TAUX D'OCCUPATION

Soleil Levant : 12 places | CASA : 17 places | CTR : 10 places.



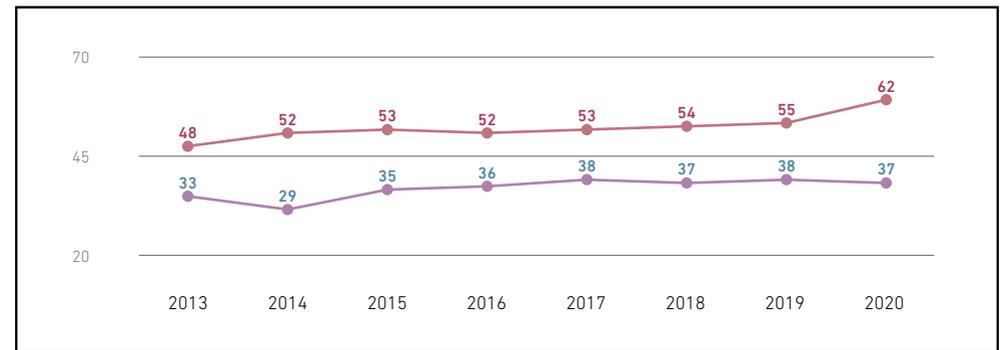
**EPMS** : établissement psycho-médicosocial | **ESE** : établissement socio-éducatif.

Le budget pour l'EPMS est de 98% et de 85% pour l'ESE.

**Source** : nombre de journées facturées, y compris mesures d'éloignements (SPAS).

## ÂGE MOYEN

L'âge moyen à CASA et au CTR est de 37 ans et de 62 ans pour le Soleil Levant.

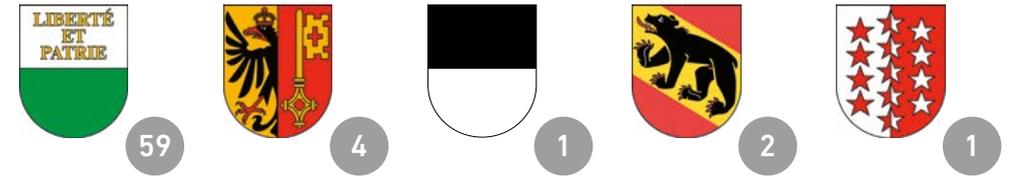


**Source** : résidents ayant séjourné dans les trois centres.



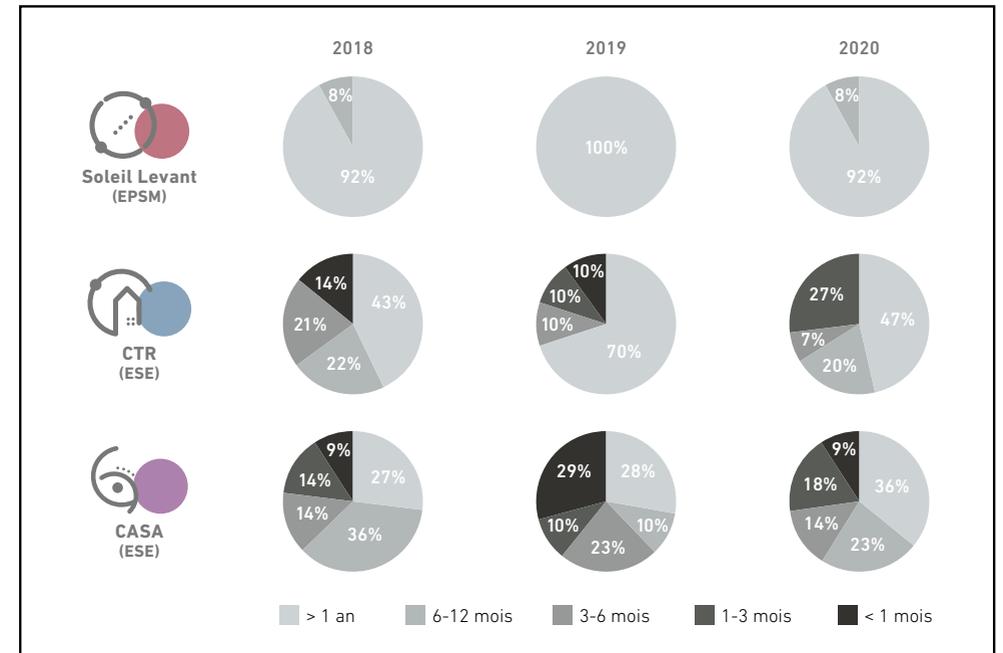
## CANTONS DE PROVENANCE

Cantons de provenances des résidents:



Source: résidents ayant séjourné dans les trois centres.

## DURÉE DES SÉJOURS

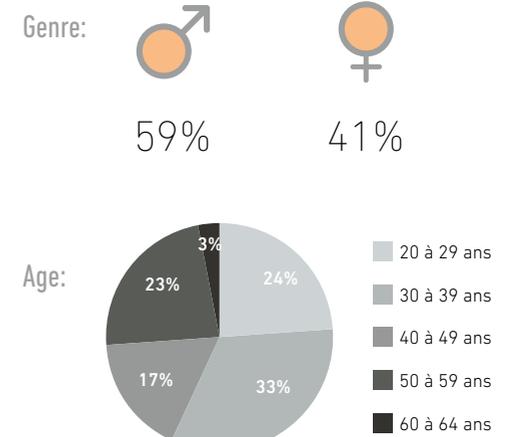
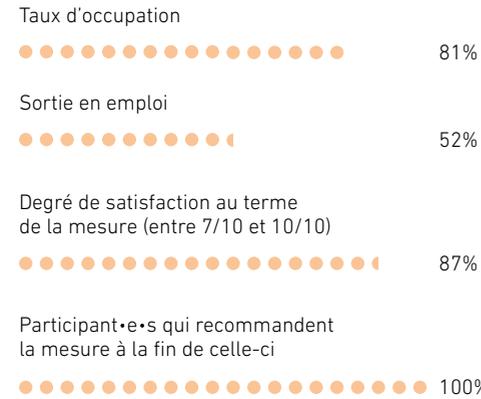


Source: les résidents ayant quitté le centre durant l'année en cours, les résidents présents en début et en fin d'année.



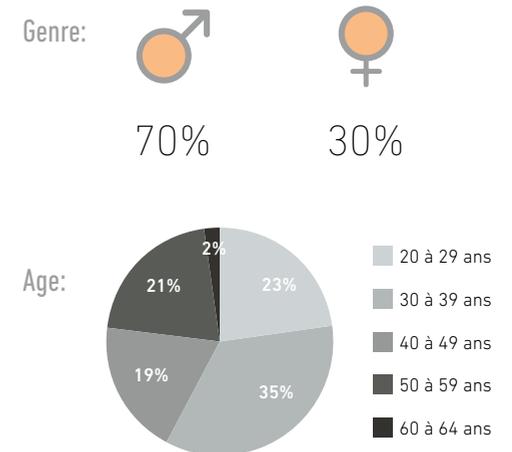
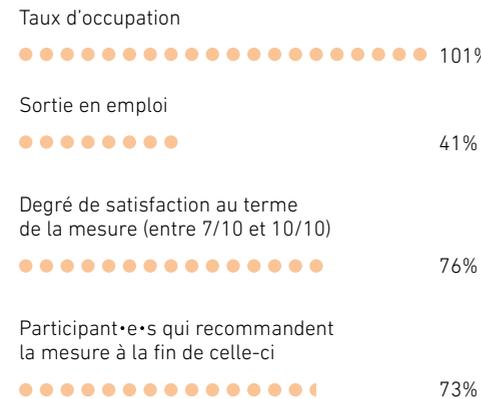


# SITUATION PLEIN EMPLOI JUSQU'AU 16 MARS (confinement COVID-19)



# REPRISE LE 8 JUIN

(avec 40% de réduction du taux d'occupation pour respecter les gestes barrières)





CAP



2018	2019	2020	
260	276	<b>276</b>	Nouvelles demandes
99	106	<b>132</b>	Nouveaux dossiers
38	52	<b>49</b>	Proches qui ont contacté le CAP pour des conseils ou un suivi (individuel ou en groupe)
173	162	<b>170</b>	Suivis mandatés par le Service des automobiles et de la navigation
3	15	<b>31</b>	<b>Psychothérapie déléguée:</b> Addictions
—	—	<b>12</b>	<b>Psychothérapie déléguée:</b> Troubles psychiques

**Fondation du Levant**

Traitement des addictions et  
insertion socioprofessionnelle

Chemin du Levant 159  
CH-1005 Lausanne

Tél. +41(0)21 721 41 11

info@levant.ch • www.levant.ch



LE LEVANT



FONDATION